



Tél : 02 43 90 50 62

Email: mairie.st.georges.le.flechard@wanadoo.fr

Site internet: saint-georges-le-flechard.fr

Facebook.com/saint.georges.le.flechard

"Flash Infos"

Le 7 décembre 2024

ST GEORGES LE FLECHARD
FETE DE
NOEL
14 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 17H30

GALETTES : VIN CHAUD : PRESENCE DU
SAUCISSES : CHOCOLAT : PÈRE NOËL
CHAUD

ORGANISÉE PAR L'APE ECOLE YVES DUTEIL

Venez nombreux et surtout pensez à récupérer vos commandes
(produits locaux)

Au programme :

Vin chaud et chocolat chaud à la buvette

Galettes-saucisses

Lots pêche à la ligne

Chants des enfants

Remise des cadeaux par le Père Noël

ETAT CIVIL



Monsieur Gilles ROUZIÈRE, né le 08 avril 1950 à Chémeré le Roi,
Demeurant au 1 Impasse du Canal, décédé le 16 novembre 2024 à St Georges le Flécharde
Il a été inhumé le 21 novembre au cimetière de la commune.

Décès hors commune



Monsieur René LEPAGE, né le 17 avril 1943 à St Georges le Flécharde,
Décédé à THUEYTS (Ardèche) le 22 octobre 2024.

BULLETIN MUNICIPAL :

Vous souhaitez faire partager votre savoir-faire, votre activité professionnelle ou autres activités proposées sur la commune, votre passion, votre engagement sportif / associatif / culturel ;

N'hésitez pas à rédiger un article, ou proposez votre carte de visite à afficher dans le bulletin municipal.

Pour cela, c'est simple envoyez vos informations par mail à l'adresse suivante :

mairie.st.georges.le.flechard@wanadoo.fr

CEREMONIE DES VŒUX 2025 : LE SAMEDI 18 JANVIER 2025 à 11h00 à la salle polyvalente

L'occasion de vous présenter le bilan de l'année, les futurs projets et les travaux effectués

C'est aussi le moment pour les nouveaux habitants de se présenter et ainsi connaître les habitants, les différentes associations présentes sur la commune, leurs manifestations.

Tous les Fléchardeais(es) sont invités.



Un verre de l'amitié vous sera proposé avec la traditionnelle galette.
Retrouvez toutes les informations dans le bulletin municipal en février 2025

Mme Le Maire et les élus (es) de la commune vous souhaitent de passer un Joyeux Noël et un bon réveillon.

FONDATION DU PATRIMOINE

Ensemble, protégeons notre patrimoine

Par avance, un grand merci.

PRÉSERVER le PATRIMOINE. LE PLUS BEAU CADEAU QU'ON
PUISSE FAIRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES.

66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable*

Un don de 200 EUROS >> vous coûte réellement 68 EUROS

(Après déduction fiscale)

*Si vous choisissez de soutenir un projet religieux éligible au dispositif fiscal exceptionnel, ce taux monte à 75 %, jusqu'à 1 000 € et 66 % au-delà.



Pour en bénéficier sur votre impôt 2024, adressez votre don

Avant le 31 décembre 2024

Association du patrimoine architectural historique et culturel Fléchardeais

Ou pour la restauration de l'église

Fondation du patrimoine, délégation de la Mayenne, 110 rue de Frémur 49000 Angers.

Règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine l'Eglise Saint-Georges.